OBSERVATOIRE DES MÉDIAS
ACRIMED
ACTION-CRITIQUE-MÉDIAS

SOUSCRIPTION
pour que vive ACRIMED...

INFORMER SUR
L'INFORMATION – LES MEDIAS – LES JOURNALISMES

Rechercher sur le site

VOUS ÊTES ICI =>Les médias > Télévisions > TF1, des programmes en béton > Les méthodes de TF1 : menacer de virer 200 personnes pour rendre une chaîne (...)

SUR LE NET

NOTRE ASSOCIATION
Nos objectifs
Nos activités
Nos médias
Notre boutique

LISTES D'INFO
CONTACT
ADHÉSION / COTISATION
DON / SOUTIEN

AGENDA

Les méthodes de TF1 : menacer de virer 200 personnes pour rendre une chaîne gratuite

par **François Neveux**, le 5 juin 2014

Le groupe TF1 veut que sa chaîne d'information LCI devienne accessible gratuitement sur la TNT, alors qu'il faut aujourd'hui payer pour y accéder. Et dans la bouche de son pdg, Nonce Paolini, tous les arguments sont bons, y compris celui recourant à la menace de licencier 200 personnes si d'aventure le CSA n'accédait pas à sa demande...

Comme il doit être agréable d'être un salarié de LCI, la chaîne d'information du groupe TF1, en ce moment. Jugez plutôt : le premier groupe audiovisuel privé de France (près de 30 % d'audience cumulée sur l'ensemble de ses chaînes) a très envie que LCI, qui n'est disponible que dans les offres câble, satellite et ADSL (CanalSat, SFR, Orange, Numericable...) et sur la TNT payante, soit désormais accessible sur la TNT gratuite, aux côtés de BFM TV (groupe NextRadio TV) et i>Télé (groupe Canal+). TF1 en avait déjà fait la demande au CSA en 2011, mais ce dernier avait refusé en convoquant plusieurs arguments, dont ceux-ci : premièrement, une nouvelle chaîne d'information sur la TNT gratuite n'apporterait rien au pluralisme ; deuxièmement, il doutait d'avoir la capacité légale à donner son autorisation.

Mais tout a changé avec la loi relative à l'indépendance de l'audiovisuel entrée en vigueur au 15 novembre dernier. Occasionnant un petit imbroglio entre l'Assemblée nationale et la ministre de la Culture, Aurélie Filippetti, un amendement a été introduit dans le texte par les députés socialistes pour donner au CSA le pouvoir d'autoriser le passage d'une chaîne de la TNT payante sur la TNT gratuite, moyennant une étude d'impact. C'est donc tout naturellement que TF1 a déposé sa candidature pour LCI au début de l'année, suivi par M6 pour sa chaîne Paris Première, puis Canal+ pour Planète+.

Et à quels arguments croyez-vous que recourt le pdg de TF1, Nonce Paolini, pour convaincre le CSA de l'impérieuse nécessité de rendre LCI gratuite ? Certes, il affirme qu'elle sera d'une qualité supérieure à ses concurrentes. Mais surtout, il n'hésite pas à menacer les 200 salariés de la chaîne de licenciement dès le 1er janvier 2015, date à laquelle prend fin le contrat en vertu duquel Canal+ distribue LCI sur la TNT payante. « *Je suis un chef d'entreprise qui se bat pour sa chaîne et ses 200 collaborateurs qui attendent de savoir si la loi va être votée. Au 31 décembre 2014 à minuit, ils n'ont plus d'emploi si je ne parviens pas à convaincre le CSA* », disait-il ainsi en septembre lors d'une audition au Sénat. Et rebelote le 7 mai, d'une voix grave, lors de son grand oral devant le CSA : « *LCI aura bientôt vingt ans. Et vingt ans, ce n'est pas un âge pour mourir* ».

TF1 serait-il au pied du mur ? On a du mal à le croire, le groupe ayant dégagé 137 millions d'euros de bénéfices en 2013. D'ailleurs, en cas de fermeture de LCI, TF1 serait obligé de proposer un reclassement aux salariés de sa filiale avant de les licencier, mais Nonce Paolini préfère les menacer publiquement d'aller pointer au

PRINT
MAIL

DES RESSOURCES
Des sites
Des traductions
Des textes
Des films

Votre adresse email
Destinataire :
Texte de votre message :
Recommander

- Les télécrates s'expliquent (1) Namias et Mazerolles - 23/04/2002
- Les télécrates s'expliquent (2) Mougeotte - 23/04/2002
- Gênes : sur le vif, JT du 20 juillet 2001 - 23/07/2001
- Télévisions : « Exhiber cette émotion qui nous submerge » (En direct de TF1) - 17/08/2002
- Le Lay ou le comble de la décence - 16/11/2002
- TF1, 19 mars 2003 : PPDA prépare la guerre - 20/03/2003
- TF1 et Canal + : la concurrence des fonds de commerce privés
- Instruction civique Academy - 17/01/2003
- TF1, soirée spéciale « référendum » : les questions bien intentionnées de Claire Chazal - 2/06/2005
- Ségolène Royal selon TF1 : une icône médiatique - 12/10/2006

0 | 10 | 20 | 30 | 40 | 50 | 60 | 70 | 80

DERNIERS ARTICLES PARUS

Les méthodes de TF1 : menacer de virer 200 personnes pour rendre une chaîne gratuite - 5/06/2014

La synergologie, discipline médiatique d'avenir ? - 4/06/2014

En 2009 déjà, les médias contre le FN : entre rage impuissante et banalisation rampante - 3/06/2014

Dons défiscalisés : victoire d'Acrimed devant le tribunal administratif - 2/06/2014

Souscription exceptionnelle : 40 000 euros pour que vive Acrimed ! - 31/05/2014

chômage. Un chantage à l'emploi que n'a d'ailleurs par manqué de relever le principal adversaire à une LCI gratuite, Alain Weill, le pdg de NextRadio TV, qui possède BFM TV. Non pas qu'il soit animé par des intentions plus pures : sa chaîne, qui flirte avec les 2 % de part d'audience, s'est imposée loin devant la concurrente i>Télé avec les méthodes que l'on sait, sensationnalisme : remplissage de vide, musiques tonitruantes, feuilletonnage d'une actualité politique qui n'en a pas besoin. Lui aussi recourt à des arguments quelque peu arrangés. Au premier rang desquels celui selon lequel BFM TV serait une vraie chaîne d'information indépendante, par opposition à LCI, propriété d'un groupe dépendant de la commande publique. C'est certes le cas, mais le même Alain Weill s'est plaint il y a quelques semaines d'avoir vu ses recettes publicitaires fondre de 6 % car le groupe Bouygues aurait annulé plusieurs campagnes pour Bouygues Telecom prévues sur sa chaîne… Indépendance vis-à-vis de l'État, peut-être, mais pas d'un de ses concurrents directs.

***

Doit-on s'étonner de ces pratiques ? Aux yeux de TF1, tout est bon pour défendre ses intérêts, y compris d'utiliser ses propres salariés (et l'instrument de production) comme « monnaie d'échange » dans ses négociations avec les autorités publiques ! Évidemment, tout aussi avide que son concurrent, le groupe M6 menace lui aussi de fermer Paris Première si le CSA ne l'autorise pas à devenir gratuite, sans toutefois évoquer des suppressions d'emploi. La démarche de Canal+, elle, est différente : le groupe explique préférer que sa chaîne reste sur la TNT payante, mais pas si les deux autres deviennent gratuites. La décision du CSA sur le sort de LCI est attendue pour juillet, et préfigurera celle des deux autres chaînes. Et c'est ainsi que va le capitalisme médiatique : sous l'aiguillon de la concurrence et des petites et grandes manœuvres des grands groupes dans la guerre qu'ils se livrent, la qualité de l'information et le sort des journalistes qui la fabriquent deviennent de simples variables d'ajustement au service de la rentabilité des chaînes…

François Neveux

Cet article, gratuit, comme l'accès à la totalité de notre site est publié par une association de militants bénévoles, à l'exception de deux salariés modestement rémunérés et qui nous sont indispensables. Nous avons donc absolument besoin de 40 000 euros. Pour savoir pourquoi, **c'est ici**. Pour effectuer un don, **c'est là**.

OBJECTIF
40 000 euros

Faire un don

Débat sur *Les Nouveaux Chiens de garde* : LCP s'enfonce en tentant de se justifier - 30/05/2014
Montée du FN : *Le Point* fait son autocritique - 29/05/2014
Le Monde propose aux électeurs du FN de « partager leur expérience » - 29/05/2014
Cadeau : *Médiacritique(s)*, notre trimestriel imprimé, n°1 (octobre 2011) en .pdf - 28/05/2014
« Des paroles et des actes » sur les européennes : Pujadas tend la perche à Marine Le Pen - 27/05/2014